Image not found or type unknown

Demande d'ouverture de concours fonction public hospitalière

Par **avecesar**, le **15/02/2017** à **15:53**

Bonjour,

Etant titulaire d'un master, mais dans une catégorie B, j'ai demandé l'ouverture d'un concours d'ingénieur. J'ai reçu un courrier de ma Drh m'indiquant de choisir les modalités que je souhaitaient pour passer le concours dans l'attente de la validation définitive du DG. J'ai opté pour un concours sur titre en 2020 pour pouvoir correspondre aux critères.

Ma directrice directe m'a annoncé que le DHG refusait l'ouverture de mon concours pour la raison que la taille de l'établissement ne nécessitait pas l'ouverture d'un concours d'ingénieur.
Le problème, c'est qu'à part ses belles paroles, je n'ai jamais rien reçu par écrit, ni acceptation, ni refus.
La direction est-elle dans l'obligation de me faire une réponse par écrit? si non, que cela signifi-t-il?
Puis-je relancer a demande chaque année?

Merci par avance

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés